



**HAL**  
open science

## Licence Physique appliquée et ingénieries

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique appliquée et ingénieries. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036603

**HAL Id: hceres-02036603**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036603>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001181

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physiques et Ingénieries

## Présentation de la mention

La mention de licence Physique et Ingénieries est une formation de physique appliquée aux métiers de l'ingénieur. Elle permet à l'étudiant d'aborder la physique à travers des aspects théoriques, expérimentaux et appliqués qui permettent de développer des compétences d'analyse et un sens critique dans les phénomènes étudiés. L'acquisition de ces compétences disciplinaires est complétée par un enseignement en langues pendant cinq semestres (à partir du deuxième semestre ou S2) et un enseignement spécifique d'utilisation des outils informatiques au S2.

Le premier semestre (S1), en cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) intégrés, est un semestre d'orientation vers toutes les mentions scientifiques portées par l'Université Blaise-Pascal (UBP). Les étudiants choisissent deux disciplines principales différentes puis, en fonction de la maturité de leur projet professionnel, décident d'approfondir une de ces disciplines ou de découvrir une discipline différente des deux premières. Ce choix permet de poursuivre dans un parcours de cette mention ou une réorientation vers une autre mention.

Les quatre parcours de la mention Physique et Ingénieries, accessible dès le S2, sont Ingénieries électronique et électrotechnique, Mécanique et Ingénieries, Mécatronique et Physique et technologie des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale. Les parcours permettent de poursuivre en master et, pour affiner son choix, l'étudiant peut « picorer » dans les unités d'enseignement (UE) optionnelles proposées, dès le S2, et notamment celles permettant de développer un projet personnel et professionnel.

## Indicateurs

|   |        |
|---|--------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 205    |
| Nombre d'inscrits en L2   | 87     |
| Nombre d'inscrits en L3   | 66     |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | 16,7 % |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | 19,7 % |
| % d'abandon en L1   | 26,7 % |
| % de réussite en 3 ans  | 47,4 % |
| % de réussite en 5 ans  | 57,9 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | NR     |
| % d'insertion professionnelle   | NR     |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence Physique et Ingénieries est une formation nouvelle qui résulte des recommandations antérieures de l'AERES suggérant d'améliorer la lisibilité des parcours de physique appliquée. L'équipe pédagogique a répondu à la recommandation en créant une mention ouverte vers le monde professionnel, permettant une insertion à la fin de la L3 ou une poursuite d'études vers des masters bien identifiés. Il faut quand même noter que le taux d'abandon à la fin de la L1 (près de 27 %) est important, mais les efforts portés vers l'orientation active devraient, à terme, limiter ce chiffre. La mise en place de nombreux dispositifs d'aide (semestre ou année PES (professeur des écoles stagiaire), pour les Diplôme universitaire de technologie (DUT) et les Brevets de technicien supérieur (BTS) en L3) est un point fort de cette licence.

Si l'équipe pédagogique développe l'évaluation des enseignements et l'analyse des données recueillies par ailleurs, cela ne pourra qu'accentuer l'effet de ces dispositifs.

L'utilisation des Technologies d'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) n'est pas décrite dans le dossier, bien que l'UBP ait mis en place une cellule d'aide.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est renseignée et des efforts ont été portés pour identifier les compétences transversales, bien que l'évaluation de ces compétences soit absente. Il est aussi dommage que les métiers ne soient pas identifiés par parcours compte tenu de la diversité des parcours appliqués proposés.

- Points forts :

- Une bonne lisibilité de l'offre de formation dans la discipline.
- Un effort de réflexion sur les compétences transversales.
- Une vraie ouverture de la licence au monde professionnel.
- De nombreux dispositifs de lutte contre l'échec, notamment pour les étudiants issus des DUT et BTS.
- Un semestre d'orientation (S1) permettant à l'étudiant une orientation progressive.

- Points faibles :

- Une réussite plutôt moyenne en 5 ans.
- L'impact de l'évaluation sur les enseignements est à revoir.
- La fiche RNCP mériterait d'être mieux renseignée en termes de métiers pour les différents parcours compte tenu de leur nature professionnelle.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'évaluation des enseignements UE par UE pourrait participer à l'amélioration de cette nouvelle mention. L'équipe pédagogique pourrait, à ce titre, se saisir aussi des importantes enquêtes menées par l'UBP. Elle pourrait affiner les métiers par parcours (fiches RNCP).

Compte tenu des parcours de physique appliqués, l'utilisation des TICE pourrait être mise en avant. La création d'une cellule de développement au sein l'UBP est un atout. Il serait souhaitable que les équipes pédagogiques s'en saisissent.